

## **Projet de procès-verbal de la 23<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de Compétence Culture**

22 septembre 2022 de 13 h 30 à 14 h 53

Assemblée tenue sur ZOOM

### **1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente Christine Bouchard souhaite la bienvenue aux délégués votants — ceux-ci forment le quorum — et déclare l'assemblée ouverte à 13 h 30.

La liste des membres actifs compte 64 associations et regroupements. Certains membres renouvellent leur adhésion plus tard.

Christine Bouchard, appuyée par Julien Silvestre, propose d'adopter la liste des délégués votants afin de permettre à 34 personnes ayant le statut de membre actif d'exercer leur vote. **ADOPTÉ.**

### **2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Christine Bouchard, appuyée par Pierre Tremblay, propose de mandater Madame Nicole Lacelle comme présidente d'assemblée. **ADOPTÉ.**

Madame Nicole Lacelle rappelle que les Règlements généraux adoptés par le CA désignent Pascale Landry comme secrétaire corporative, apte à agir comme secrétaire de l'AGA.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Véronique Clément, appuyée par Dominique Lapointe, propose l'adoption de l'ordre du jour. **ADOPTÉ.**

### **4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 septembre 2021**

Anne-Marie Boudreau, appuyée par Nancy Bélanger, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 15 septembre 2021. **ADOPTÉ.**

### **5. Rapport de la présidente**

Christine Bouchard présente son rapport de présidente. L'année 2021-2022 a été année hors du commun, notamment par le démarrage de projets majeurs et structurants pour le secteur culturel : le chantier Culture en action et le projet de valorisation des métiers en culture. Elle remercie les

administrateurs et les administratrices pour leur apport et leur engagement. La présidente remercie

et souligne la contribution des membres qui ne renouvelleront pas leur mandat. Elle remercie les administrateur.trice.s sortant.e.s

La présidente rappelle que 2021-2022 était la 4<sup>e</sup> année de la bonification du Modèle de coordination de la formation continue - Stratégie nationale sur les ressources humaines 2018-2023. Nous sommes maintenant dans la 5<sup>e</sup> année.

Elle remercie les membres sortants, dont Gilles Charland et Pierre Blanchet qui ont siégé au CA pendant de nombreuses années. Elle remercie également Pierre-David Rodrigue et Andrée Saint-Georges qui ne poursuivent pas leur mandat ou ne le renouvellent pas pour leurs apports.

Pour plus de détail, voir sur le rapport de la présidente :

[Présentation PowerPoint](#)

[Rapport annuel](#)

## **6. Rapport de la directrice générale**

Pascale Landry commente le Rapport annuel remis en début d'assemblée à chaque délégué. Le rapport expose les résultats selon les cinq orientations qui sont partagées par tous les comités sectoriels et qui posent les balises des actions de Compétence Culture.

L'année a été marquée par trois projets majeurs, structurants et interreliés : *Culture en action*, *Culture et moi* et *Cultive*. Elle présente des données sur l'offre de formation des promoteurs et les activités de Compétence Culture, dont les activités de liaison avec les responsables de la formation continue, les activités de formation et les études sectorielles et régionales produites ou financées par Compétence Culture ainsi que le projet de Plateforme des compétences culturelles. La direction remercie également l'équipe de Compétence Culture et les nombreuses firmes ou pigistes pour leur travail sans relâche et leur contribution dans l'atteinte de la mission du comité sectoriel. Elle remercie également les instances gouvernementales et les bailleurs de fonds.

Pour plus de détails:

[Présentation PowerPoint](#)

[Rapport annuel](#)

## **7. Rapport du trésorier et de l'auditeur**

La présidente accueille Monsieur Naccache, auditeur. L'auditeur fait la présentation du rapport financier au 31 mars 2021 et de l'annexe de la DDCIS. Roland Naccache, auditeur, présente ensuite à l'assemblée les états financiers au 31 mars 2022, en concordance avec le rapport spécial

(Annexe DDCIS). Il mentionne que l'opinion de la firme ayant procédé au rapport financier est sans réserve. Il souligne également l'excellente coopération de l'équipe de Compétence Culture et de la firme comptable Deneault Robillard.

### Produits

- Total des produits 2 690 120 \$ (comparativement à 1 811 784 \$ au 31 mars 2021)

### Charges

- Total des charges 2 675 844 \$ (comparativement à 1 790 298 \$ au 31 mars 2021)

Excédent: 14 276 \$ (comparativement à 21 489 \$)

Pour plus de détails : [États financiers au 31 mars 2022](#)

La trésorière fait une mise en contexte et rappelle que les états financiers au 31 mars 2022 et le rapport spécial ont été adoptés par le conseil d'administration du 18 mai 2022. Les copies ont été signées par le trésorier et la présidente, puis déposées à la CPMT conformément à l'échéance du 30 juin. La gestion des versements de subventions correspond à la réalisation des activités ou à l'avancement des travaux lorsque ceux-ci se déroulent sur deux exercices financiers. Les états financiers sont audités sans réserve.

- Stabilité de la subvention de fonctionnement : 459 000 \$ (Entente cadre DDCIS)
- Augmentation des produits et des charges (+48, +49%)
- Excédent des produits sur les charges 14 276 \$ (-34 %)
- Part importante de financement à projet (83 %), un risque calculé, mais demandant une souplesse de gymnaste
- Affectation interne : maintien du fonds pour transition numérique et bonification pour travaux d'aménagement (nouveaux bureaux)
- Atteinte de la cible 10 % : impact de l'augmentation des activités de développement des compétences et des ententes de collaboration

La trésorière précise que le financement de fonctionnement représente 17% des revenus ainsi que la capacité de Compétence Culture d'aller chercher du financement complémentaire avec des projets. Elle remercie la directrice et la firme pour l'excellence du travail réalisé.

## **Présentation du plan d'action 2022-2023 de Compétence Culture**

Pascale Landry présente le Plan d'action 2022-2023. Le plan d'action est résumé selon les cinq orientations. (5 mois déjà faits)

### **Faits saillants :**

Orientation 1 - Représentativité : Favoriser la mobilisation et l'adhésion - Augmenter la représentativité - Préparer les travaux sur la révision du statut des membres et la composition du conseil d'administration.

Orientation 2 - Concertation - partenariats : Mettre en œuvre la stratégie pour le renouvellement et une bonification de l'Engagement tripartite - S'adapter aux changements découlant de la révision de la politique d'intervention sectorielle - Identifier et prioriser les parties du plan d'action RH qui relèveront de Compétence Culture.

Orientation 3 - Développement et reconnaissance des compétences : Cultive - Services conseils - Outils- Modèle de coordination de la formation continue - Activités de liaison - Offre de formation de CC.

Maryse Gervais, chargée de projet de Cultive fait une présentation succincte du projet

Orientation 4 - Gestion des ressources humaines et gestion de carrière : Culture en action - Culture et moi (collaboration avec Urbania) - Parcours DG (en attente de réponse de financement).

Orientation 5 - Informations stratégiques sur le marché du travail : Études de besoins ou autres études produites par Compétence Culture - Études soutenues par Compétence Culture - Information sur les métiers pour la CPMT.

Pour plus de détails :

[Présentation PowerPoint](#)

### **Choix de l'auditeur**

La trésorière rappelle que le conseil d'administration, après l'analyse d'autres soumissions, a précédemment recommandé la reconduction d'un mandat de trois ans (2020-2023) avec M. Naccache et Associés. Dans le contexte de la satisfaction des membres du conseil d'administration et de l'équipe, la trésorière propose de continuer d'honorer le mandat donné à la firme Roland Naccache et Associés.

Madeleine Perron, appuyé par Vincent Séguin, propose de nommer Roland Naccache et Associés comme auditeur pour l'exercice 2022- 2023. ADOPTÉ

## 8. Élections

L'envoi du 2 septembre contenait les lettres des candidat.e.s. de huit (8) candidatures éligibles pour huit (8) postes à combler.

### Liste des mandats en cours et des candidatures – postes en élection- septembre 2022

La présidente d'assemblée présente les mandats en cours et les postes en élection pour chacun des.

Mandats en cours (élu.e.s en sept. 2021 et poursuivant leur mandat)	Postes en élection - septembre 2022
<b>Arts de la scène</b> Poste 1 : Christine Bouchard Poste 3 : Julie-Anne Richard Poste 5 : Véronique Clément	<b>Arts de la scène</b> Poste 2 : Catherine Voyer-Léger Poste 4 : Vincent Ranallo
<b>Audiovisuel et enregistrement sonore</b> Poste 7 : Lyette Bouchard	<b>Audiovisuel et enregistrement sonore</b> Poste 6 : Catherine Blanchette Poste 8 : Sandrine Archambault
<b>Arts visuels, métiers d'art et arts numériques</b> Poste 9 : Julien Silvestre	<b>Arts visuels, métiers d'art et arts numériques</b> Poste 10 : Maryse Beaulieu
<b>Littérature, muséologie et patrimoine</b> Poste 11 : Stéphane Chagnon	<b>Littérature, muséologie et patrimoine</b> Poste 12 : Geneviève Lauzon
<b>Territoires</b>	<b>Territoires</b> Poste 13 : Nancy Bélanger Poste 14 : Madeleine Perron

La présidente d'assemblée, Nicole Lacelle, déclare élues par acclamation toutes les personnes ayant déposé leur candidature, tous les postes ayant été comblés.

Christine Bouchard appelle les membres à s'engager et à proposer leurs candidatures lors de la prochaine assemblée.

Pierre Tremblay, appuyé par Anne-Marie Boudreau, propose d'adopter la liste des huit (8) administratrices et administrateurs. **ADOPTÉ.**

Tous les sièges sont pourvus. Christine Bouchard félicite et remercie les administratrices et administrateurs qui composeront le conseil d'administration ainsi que les membres ayant terminé leur mandat.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de :

**Collège arts de la scène**

- Siège 1 - Christine Bouchard
- Siège 2 - Catherine Voyer-Léger
- Siège 3 - Julie-Anne Richard
- Siège 4 - Vincent Ranallo
- Siège 5 - Véronique Clément

**Audiovisuel et enregistrement sonore**

- Siège 6 - Catherine Blanchette
- Siège 7 - Lyette Bouchard
- Siège 8 - Sandrine Archambault

**Collège : Arts visuels, métiers d'art et arts numériques**

- Siège 9 - Julien Sylvestre
- Siège 10 - Maryse Beaulieu

**Collège : Littérature, muséologie et patrimoine**

- Siège 11 - Stéphane Chagnon
- Siège 12 - Geneviève Lauzon

**Collège : Territoires**

- Siège 13 - Nancy Bernier
- Siège 14 - Madeleine Perron

La présidente rappelle qu'une première rencontre du CA suivra l'assemblée générale. Les membres du CA sont invités à se rendre à l'adresse Zoom qui leur a été transmise. Pour toute question, veuillez communiquer avec Sébastien Balbino, adjoint administratif.

**9. Parole aux membres**

Éric Lord demande des éclaircissements sur la durée des mandats des 2 sièges territoriaux. La directrice générale précise que, comme stipulé dans les règlements de l'organisme, les postes sont d'une durée de deux ans et leur renouvellement se fait en alternance. Toutefois cette année, comme il y a eu une personne qui n'a pas complété son mandat de deux ans, les deux postes sont



en élection. Pour conserver l'alternance, le siège 13 ne sera que d'un an et sera encore en élection l'an prochain.

Pierre Tremblay offre ses félicitations à Compétence Culture, notamment pour la réalisation du projet Culture en action.

#### **10. Levée de l'assemblée**

La présidente d'assemblée remercie les participant.e.s et déclare la fin de l'assemblée.  
Il est **14 h 53**.

Pascale Landry  
Secrétaire